

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

**L'an deux mil QUINZE**

**Le 18 Juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 juin 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 35

Excusés : M CHETAU René (remplacé par M NIVOLLET Jean-Claude), M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy), M PALLUET Joël.

Pouvoirs : M MARTIN Jean-Luc à M LOMBARD Jean-Marc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno à Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie à M VALORGE René, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LAPALLUS Marc.

Election d'un secrétaire de séance : M Yves THORAL (St Hilaire sous Charlieu)

### N°2015/N°093

## OBJET : AVENANT N°3 AU MARCHE DE COLLECTE DU SECTEUR DE BELMONT

Monsieur le Vice-Président en charge des déchets ménagers explique qu'afin de permettre le démarrage du futur marché de collecte des ordures ménagères au 1<sup>er</sup> janvier 2016 (fin du contrat de l'ex-pays de Charlieu au 31/12/2015) un avenant de 3 mois pourrait être signé avec le titulaire du marché actuel sur le secteur de Belmont de la Loire. La commission d'ouverture des plis a émis un avis favorable sur le projet d'avenant n°3 qui introduit un écart de 8.33 % par rapport au marché.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Autorise le Président à signer l'avenant avec le groupement Secaf Chamfray/Sita au marché de collecte et transfert des ordures ménagères et de location de bacs pour une prolongation du 1<sup>er</sup> octobre 2015 au 31 décembre 2015 soit un montant de 34 197.80 € HT (8.33 % du marché).
- Dit que la dépense est prévue au budget annexe « déchets ménagers canton de Belmont de la Loire ».

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du..... **03 JUIL. 2015**  
Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150703-N2015-093-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2015

Publication : 03/07/2015

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

**L'an deux mil QUINZE**

**Le 18 Juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 juin 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 36

Excusés : M CHETAIL René (remplacé par M NIVOLLET Jean-Claude), M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy).

Pouvoirs : M MARTIN Jean-Luc à M LOMBARD Jean-Marc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno à Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie à M VALORGE René, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LAPALLUS Marc.

Election d'un secrétaire de séance : M Yves THORAL (St Hilaire sous Charlieu)

### N°2015/N°094

### OBJET : RAPPORT ANNUEL DECHETS MENAGERS (ANNEE 2014)

Conformément à la loi N°99-586 du 12 juillet 1999, « Loi relative l'organisation urbaine et à la simplification de la coopération intercommunale », adoptée le 12 juillet 1999, de nouvelles obligations d'information entre communes et Etablissements publics de coopération intercommunale sont définies.

Suite au décret N°2000-404 du 11 mai 2000, tout E.P.C.I titulaire de la compétence « élimination des déchets ménagers » devra produire un rapport annuel portant sur « le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ».

Ce rapport devra être présenté par le Président de l'E.P.C.I à l'assemblée délibérante, dans un délai de six mois suivant la clôture de l'exercice concerné.

Selon l'article 2 du décret cité, les E.P.C.I comprenant une commune d'au moins 3 500 habitants, devront intégrer ce rapport au rapport annuel sur l'activité de l'E.P.C.I.

D'autre part toujours selon l'article 2 du décret cité, « *le contenu du rapport sur le service d'élimination des déchets est tenu à la disposition du public au siège de l'établissement public de coopération intercommunale et, dès sa transmission, dans les mairies des communes membres* ».

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Approuve le rapport relatif au service public de gestion des déchets ménagers.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du..... **26 JUIN 2015**  
Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150626-N2015-094-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2015

Publication : 26/06/2015

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

**L'an deux mil QUINZE****Le 18 Juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 juin 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 36

Excusés : M CHETAIL René (remplacé par M NIVOLLET Jean-Claude), M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy).

Pouvoirs : M MARTIN Jean-Luc à M LOMBARD Jean-Marc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno à Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie à M VALORGE René, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LAPALLUS Marc.

Election d'un secrétaire de séance : M Yves THORAL (St Hilaire sous Charlieu)

**N°2015/N°095****OBJET : VALIDATION DU MARCHÉ « LOCATION LOGICIEL DE FACTURATION RGI »**

M. le Vice Président en charge des déchets ménagers rappelle qu'une consultation a été lancée pour l'exécution pour le compte de Charlieu-Belmont Communauté de la fourniture d'un logiciel informatique de gestion de données dans le cadre de la mise en place d'un financement incitatif. La fourniture du logiciel pouvait se faire par acquisition ou par mise à disposition : 2 options prévues au marché.

Type de marché : M.A.P.A = procédure adaptée (articles 26 et 28 du CMP)

Durée du marché : à partir du 1er juillet 2015 jusqu'au 31 décembre 2019.

Le choix de la collectivité s'est porté sur des candidats proposant de la location.

Le classement final proposé est le suivant : Plastic Omnium en 3ème position, Global Info en seconde et Tradim en première.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Retient l'offre de TRADIM pour un montant de marché à 39 300 € HT (location sur 4 ans et 6 mois),
- Autorise le Président à signer les pièces du marché avec le candidat retenu.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du..... **03 JUL. 2015**  
Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150703-N2015-095-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2015

Publication : 03/07/2015

CS M510ACS/CVCHLIEU2015095

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil QUINZE**

**Le 18 Juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 juin 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUJELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 36

Excusés : M CHETAÏL René (remplacé par M NIVOLLET Jean-Claude), M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy).

Pouvoirs : M MARTIN Jean-Luc à M LOMBARD Jean-Marc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno à Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie à M VALORGE René, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LAPALLUS Marc.

Election d'un secrétaire de séance : M Yves THORAL (St Hilaire sous Charlieu)

**N°2015/N°096**

### **OBJET : LANCEMENT CONSULTATION MARCHÉ DE COLLECTE ET DE TRANSFERT DES ORDURES MÉNAGÈRES**

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que le marché de collecte et transfert des ordures ménagères est à renouveler pour le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Pour ce faire, une consultation doit être lancée avec les caractéristiques suivantes :

#### **Collectes en porte à porte des OMr et des cartons des artisans-commerçants**

→ **Les ordures ménagères résiduelles :**

Collecte au porte à porte des OMr avec identification des bacs, une fois par semaine sur toutes les communes de Charlieu-Belmont Communauté (sauf pour les points de collecte désignés par Charlieu-Belmont Communauté collectés deux fois par semaine) et leur transport

→ **Les cartons des artisans-commerçants :**

Collecte au porte à porte des cartons des artisans-commerçants sur les 25 communes de, une fois par semaine et leur transport

#### Procédure d'appel d'offres

Le marché est passé pour une durée de cinq (5) ans ferme. Le commencement d'exécution des prestations objet du présent marché sera déclenché par ordre de service. Le démarrage des prestations est prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Le jugement des offres des candidats retenus après analyse des pièces relatives à la candidature sera effectué dans les conditions prévues aux articles 52, 53 et 55 du Code des Marchés Publics. Les offres non conformes à l'objet du marché seront éliminées.

Les critères retenus, pondérés, pour le jugement des offres, classés par ordre décroissant de leur importance sont :

1. La valeur technique des offres et des matériels et l'adéquation à la demande Charlieu-Belmont Communauté appréciées sur la base du mémoire justificatif du candidat, pondérées d'un coefficient de 60 %.
  2. Le prix des prestations, apprécié sur la base des prix unitaires et forfaitaires, pondéré d'un coefficient de 40 %.
- La valeur technique (notée sur 60), appréciée au regard des éléments du mémoire justificatif et des paramètres suivants :
    - Organisation et dimensionnement de la prestation sur 25 points :
      - description planning et sectorisation prévisionnels par flux collectés (nombre de tournées, temps de collecte, temps de haut le pied, kilométrage effectué, tonnage collecté) sur 10 points
      - Prise en compte de l'utilisation de mini-bennes pour la collecte des OMR en vue de l'optimisation des tournées et de la protection des voies de circulation de Charlieu-Belmont Communauté sur 10 points
      - respect des contraintes et des horaires de collecte, coordination avec les exutoires de traitement sur 5 points,
    - Moyens matériels utilisés sur 12 points :
      - nombre de véhicules et matériel utilisé sur 4 points
      - Adéquation des véhicules de collecte avec le système informatique embarqué que Charlieu-Belmont Communauté mettra à disposition du titulaire sur 4 points
      - conditions de remplacement, d'entretien-maintenance des véhicules sur 4 points
    - Suivi de la prestation et réactivité sur 10 points
      - organisation du contrôle par le titulaire sur 2 point
      - remontée des informations et des événements de collecte, modalités de relations entre le titulaire et Charlieu-Belmont Communauté sur 6 points
      - éléments relatifs aux rapports mensuels et annuels sur 2 point
    - Moyens humains mis en œuvre sur 7 points :
      - organigramme, personnel encadrant et moyen administratif sur 1 point
      - personnel affecté à l'encadrement et au suivi des données du financement incitatif sur 1 point
      - nombre d'agents affectés aux collectes (nombre et ETP) et conditions de remplacements, sur 3 points
      - formation des agents et mesure de sécurité sur 1 point
      - politique sociale de l'entreprise sur 1 point
    - Démarche environnementale sur 3 points
      - types de véhicules proposés et respect des normes de collectes (niveau sonore, émissions gazeuses) sur 1 points,
      - organisations pour optimiser les kilomètres de transfert des déchets sur 1 point,
      - organisations pour optimiser les consommations et émissions des polluants sur 1 point.
    - Qualité et clarté du mémoire technique sur 3 point.
  - Le prix des prestations (notée sur 40), apprécié au regard des prix indiqués à l'acte d'engagement, avec calcul de la note par application de la formule suivante :

$\text{Note du candidat} = 40 \times (\text{offre la plus basse} / \text{offre du candidat})$
---

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide les caractéristiques ci-dessus du marché de collecte et transfert des ordures ménagères
- Autorise le Président à lancer la consultation et à procéder aux formalités réglementaires.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du..... **26 JUIN 2015**  
Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150626-N2015-096-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2015

Publication : 26/06/2015

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

**L'an deux mil QUINZE****Le 18 Juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 juin 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 36

Excusés : M CHETAIL René (remplacé par M NIVOLLET Jean-Claude), M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy).

Pouvoirs : M MARTIN Jean-Luc à M LOMBARD Jean-Marc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno à Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie à M VALORGE René, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LAPALLUS Marc.

Election d'un secrétaire de séance : M Yves THORAL (St Hilaire sous Charlieu)

**N°2015/N°097**

**OBJET : RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES SPANC ANNEE 2014**

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif plus communément appelé SPANC a été créé afin de répondre à l'obligation de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 et reprise dans la nouvelle Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006.

Cette compétence obligatoire est retranscrite dans l'article L.2224-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce même code prévoit dans son article L.2224-5, la présentation chaque année d'un rapport sur le prix et la qualité du SPANC.

Tel est donc l'objectif du présent rapport qui renseigne les élus et nos usagers sur les aspects techniques et financiers du service et dont le contenu est fixé par le décret N° 2007-675 du 2 mai 2007. Ce rapport d'activité permet essentiellement l'information de la population sur la gestion du service, la transparence financière et l'amélioration du service rendu.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve ce rapport d'activité – SPANC 2014.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du ..... **26 JUIN 2015**  
Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150626-N2015-097-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2015  
Publication : 26/06/2015



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

**L'an deux mil QUINZE**

**Le 18 Juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 juin 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 36

Excusés : M CHETAİL René (remplacé par M NIVOLLET Jean-Claude), M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy).

Pouvoirs : M MARTIN Jean-Luc à M LOMBARD Jean-Marc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno à Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie à M VALORGE René, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LAPALLUS Marc.

Election d'un secrétaire de séance : M Yves THORAL (St Hilaire sous Charlieu)

**N°2015/N°099**

### **OBJET : RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2014 « TRAITEMENT DES BOUES »**

Monsieur le Président présente le rapport d'activités 2014 du « Traitement des boues ».

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Prend acte de la présentation du rapport annuel d'activités 2014 du « traitement des boues ».

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....**26 JUIN 2015**  
Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150626-N2015-099-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2015  
Publication : 26/06/2015



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

**L'an deux mil QUINZE**

**Le 18 Juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 juin 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 36

Excusés : M CHETAIL René (remplacé par M NIVOLLET Jean-Claude), M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy).

Pouvoirs : M MARTIN Jean-Luc à M LOMBARD Jean-Marc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno à Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie à M VALORGE René, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LAPALLUS Marc.

Election d'un secrétaire de séance : M Yves THORAL (St Hilaire sous Charlieu)

### N°2015/N°101

## OBJET : EMPRUNT DE 500 000 € POUR LA MAISON DES SERVICES

Une consultation a été lancée pour un prêt de 500 000 € auprès du Crédit Mutuel, de la Caisse d'Epargne et du Crédit Agricole. Une analyse comparative montre que le coût du crédit est inférieur dans l'offre du Crédit mutuel.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Retient l'offre du crédit mutuel pour un emprunt de 500 000 € à un taux fixe de 1.40 %, échéances trimestrielles, sur 15 ans avec amortissement constant du capital (coût du crédit 53 375 €).
- Accepte les frais de dossier de 0.10 % du capital emprunté soit 500 €
- Retient que le remboursement anticipé est possible aux dates d'échéances avec un préavis d'un mois (indemnité actuarielle due uniquement en cas de baisse des taux).
- Dit que les dépenses et recettes liées à cet emprunt sont prévues au budget principal (à imputer au programme maison des services)

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....**26 JUIN 2015**  
Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150626-N2015-101-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2015  
Publication : 26/06/2015

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

**L'an deux mil QUINZE**

**Le 18 Juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 juin 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 36

Excusés : M CHETAIL René (remplacé par M NIVOLLET Jean-Claude), M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy).

Pouvoirs : M MARTIN Jean-Luc à M LOMBARD Jean-Marc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno à Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie à M VALORGE René, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LAPALLUS Marc.

Election d'un secrétaire de séance : M Yves THORAL (St Hilaire sous Charlieu)

**N°2015/N°102**

### **OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU REGLEMENT D'ATTRIBUTION CONCERNANT LES EVENEMENTS D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

Monsieur le Président présente au Conseil Communautaire la demande de subvention entrant dans le cadre du règlement d'attribution des aides pour les manifestations d'intérêt communautaire.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré par 35 pour et 1 abstention le Conseil Communautaire :

- Décide de verser une subvention de 200 € à la MJC de Charlieu pour les concerts d'été 2015.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....**26 JUIN 2015**  
Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150626-N2015-102-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2015

Publication : 26/06/2015

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

**L'an deux mil QUINZE**

**Le 18 Juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 juin 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 36

Excusés : M CHETAIL René (remplacé par M NIVOLLET Jean-Claude), M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy).

Pouvoirs : M MARTIN Jean-Luc à M LOMBARD Jean-Marc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno à Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie à M VALORGE René, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LAPALLUS Marc.

Election d'un secrétaire de séance : M Yves THORAL (St Hilaire sous Charlieu)

### N°2015/N°103

## OBJET : SUBVENTION ANNUELLE A L'ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Monsieur le Président présente le rapport annuel de l'école de musique et explique que la Communauté de Communes apporte chaque année un financement à l'école de musique intercommunale au titre de sa compétence. Suite au renouvellement du bureau de l'association, des interventions ont eu lieu dans plusieurs écoles afin de présenter les activités de l'école de musique.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Fixe la subvention 2015 à 30 000 € à l'école de musique intercommunale.
- Dit que dépense est prévue en fonctionnement au budget principal

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....**26 JUIN 2015**  
Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150626-N2015-103-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2015  
Publication : 26/06/2015

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

**L'an deux mil QUINZE**

**Le 18 Juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 juin 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M  
FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M  
FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M  
JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M  
THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, M  
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 36

Excusés : M CHETAIL René (remplacé par M NIVOLLET Jean-Claude), M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, M  
BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), M  
DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy).

Pouvoirs : M MARTIN Jean-Luc à M LOMBARD Jean-Marc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno à Mme DESBOIS  
Martine, M LACROIX Jérémie à M VALORGE René, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LAPALLUS Marc.

Election d'un secrétaire de séance : M Yves THORAL (St Hilaire sous Charlieu)

### N°2015/N°104

### OBJET : CONVENTION CHARTE FORESTIERE

Monsieur le Président informe que dans le cadre de l'élaboration d'une charte forestière une animation spécifique serait à mettre en place pour la mise en œuvre d'un plan d'actions stratégiques pour la filière bois.

Le coût de cette animation serait répartie entre les partenaires (Syndicat mixte du Beaujolais et Charlieu-Belmont Communauté) en fonction de la surface forestière soit une prise en charge de 3 880 € maximum pour notre collectivité (pour une année complète).

La convention part du 1<sup>er</sup> juin au 31 décembre 2015 puis est reconduite tacitement par année jusqu'au 31/12/2017.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Autorise le Président à signer la convention avec le Syndicat Mixte du Beaujolais.
- Dit que la dépense est prévue au budget principal.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du..... **26 JUIN 2015**  
Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150626-N2015-104-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2015  
Publication : 26/06/2015

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

**L'an deux mil QUINZE**

**Le 18 Juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 juin 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 36

Excusés : M CHETAU René (remplacé par M NIVOLLET Jean-Claude), M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy).

Pouvoirs : M MARTIN Jean-Luc à M LOMBARD Jean-Marc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno à Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie à M VALORGE René, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LAPALLUS Marc.

Election d'un secrétaire de séance : M Yves THORAL (St Hilaire sous Charlieu)

**N°2015/N°105**

**OBJET : PROCEDURE SIMPLIFIEE POUR LA MODIFICATION DU SCOT  
ET DEMANDE DE SUBVENTION**

Monsieur le Vice-Président en charge de l'urbanisme, explique que la grenellisation du SCOT n'implique que très peu de modification, ainsi une procédure simplifiée est envisagée notamment avec le lancement d'une étude sur la consommation des espaces de 2002 à 2011 pour laquelle un bureau d'étude devra récupérer les données de 2002 à 2007.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Autorise le Président à lancer la procédure simplifiée de modification du SCOT,
- Sollicite une aide financière de l'Etat pour l'étude de consommation de l'espace.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du **26 JUIN 2015**  
Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150626-N2015-105-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2015  
Publication : 26/06/2015

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

### L'an deux mil QUINZE

### Le 18 Juin à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 juin 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 36

Excusés : M CHETAIL René (remplacé par M NIVOLLET Jean-Claude), M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy).

Pouvoirs : M MARTIN Jean-Luc à M LOMBARD Jean-Marc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno à Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie à M VALORGE René, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LAPALLUS Marc.

Election d'un secrétaire de séance : M Yves THORAL (St Hilaire sous Charlieu)

### N°2015/N°106

### OBJET : SUBVENTION ANNUELLE ASOIE

L'association ASOIE a fait une demande de subvention de 11 500 € pour l'année 2015. Le bilan financier et le budget prévisionnel sont présentés aux conseillers communautaires.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Fixe le montant de la subvention 2015 à verser à l'ASOIE à 11 500 €.
- Dit que la dépense en prévue en fonctionnement au budget principal.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du..... **26. JUIN 2015**  
Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150626-N2015-106-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2015  
Publication : 26/06/2015

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

**L'an deux mil QUINZE**

**Le 18 Juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 juin 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M  
FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M  
FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M  
JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M  
THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, M  
CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 36

Excusés : M CHETAÏL René (remplacé par M NIVOLLET Jean-Claude), M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, M  
BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), M  
DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy).

Pouvoirs : M MARTIN Jean-Luc à M LOMBARD Jean-Marc, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno à Mme DESBOIS  
Martine, M LACROIX Jérémie à M VALORGE René, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LAPALLUS Marc.

Election d'un secrétaire de séance : M Yves THORAL (St Hilaire sous Charlieu)

### N°2015/N°107

### OBJET : LIEU DES SEANCES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Conformément à l'article L 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil  
Communautaire se réunit au siège de l'EPCI ou dans un lieu choisi par lui dans l'une des communes  
membres.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Décide de se réunir à Le Cergne à l'occasion de sa séance du 16 juillet 2015.
- Précise que pour les séances à venir le Conseil Communautaire se réunira au siège de l'EPCI  
ou dans une salle adaptée mise à disposition par l'une des communes membres.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du 02 JUIL. 2015  
Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150702-N2015-107-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2015  
Publication : 02/07/2015